TARIFS EXTERNAT 2023 / 2024

Appellation française	Appellation genevoise	Année scolaire (sept.- juin)	1er Trim. (sept.- déc.)	2e Trim. (jan. - mars)	3e Trim. (avril - juin)
CM2	**8ème Harmos**	CHF 16'600.-	CHF 6'640.-	CHF 4'980.-	CHF 4'980.-
6ème	**9ème Harmos**	CHF 17'600.-	CHF 7'040.-	CHF 5'280.-	CHF 5'280.-
5ème	**10ème Harmos**	CHF 18'600.-	CHF 7'440.-	CHF 5'580.-	CHF 5'580.-
4ème	**11ème Harmos**	CHF 19'600.-	CHF 7'840.-	CHF 5'880.-	CHF 5'880.-
3ème	**1ère du collège**	CHF 22'000.-	CHF 8'800.-	CHF 6'600.-	CHF 6'600.-
2nde	**2ème du collège**	CHF 22'300.-	CHF 8'920.-	CHF 6'690.-	CHF 6'690.-
1ère	**3ème du collège**	CHF 24'300.-	CHF 9'720.-	CHF 7'290.-	CHF 7'290.-
Terminale	**4ème du collège**	CHF 25'400.-	CHF 10'160.-	CHF 7'620.-	CHF 7'620.-

* Tous nos prix sont en francs suisses

Finance d'inscription

CHF 500.- pour tout nouvel élève, payables au moment de l'inscription et non remboursables.

Repas de midi

CHF 2'800.- TVA comprise pour l'année scolaire.

Compris

Etudes surveillées quotidiennes, cours d'appui ou de perfectionnement du vendredi, informatique, arts plastiques, théâtre, latin, français pour non francophones (FLE), anglais pour anglophones, préparation aux examens facultatifs de langues (Cambridge, Goethe-Institut…), goûters de 10h et 16h.

Non compris

Livres, fournitures et matériel de classe, photos de classe, cours privés, option théâtre avec spectacle, sorties et activités organisées par le lycée, assurances accidents, maladies et responsabilité civile (obligatoire), dégâts causés par les élèves, frais d'inscription aux examens officiels, activités extrascolaires.

Réduction pour les familles

Lorsque des frères et sœurs fréquentent simultanément le Lycée Töpffer, une réduction est accordée pour l'enfant le plus jeune sur le montant de l'écolage en externat. Elle est calculée comme suit : 2ème enfant : - 25%, dès le 3ème enfant : - 40%.

Options facultatives 2023 - 2024

Options	Horaire	Classes	Tarifs
Latin *	2h par semaine intégrées dans l'horaire	Toutes dès la 9ème Harmos (6ème)	Compris dans l'écolage

Phoca PDF

Chinois	2h par semaine	8P à 11ème Harmos (CM2 à 4ème) et 3ème	CHF 330,- par trimestre
Anglais pour anglophones	2h par semaine	9ème à 11ème Harmos (6ème à 4ème) et 3ème	Compris dans l'écolage
Français (FLE) * pour non francophones	3h par semaine	8P à 11ème Harmos (CM2 à 4ème) et 3ème	Compris dans l'écolage
Langues vivantes étrangères * autres qu'Anglais, Allemand, Italien et Espagnol	A définir sur demande	Toutes	Prix à définir en fonction du niveau
Cours préparatoires aux examens de langues (Cambridge, Goethe…) Cours intégrés dans le programme de la 7P à 10ème Harmos (CM1 à 5ème)	1h par semaine le vendredi après-midi	8P à 11ème Harmos (CM2 à 4ème) 3ème et 2nde.	Compris dans l'écolage
Informatique (B2i)	1h par semaine	9ème à 11ème Harmos (6ème à 4ème) et 3ème	Compris dans l'écolage
Atelier création de jeux vidéo	1h par semaine	8P à 11ème Harmos (CM2 à 4ème) 3ème et 2nde.	CHF 330,- par trimestre
Théâtre avec spectacle de fin d'année	1h30 par semaine	Toutes	CHF 330.- par trimestre
Cours préparatoires au concours "Kangourou des maths"	1h par semaine le vendredi après-midi au 2ème trimestre	Toutes	Compris dans l'écolage

* Options facultatives évaluées et intégrées dans le bulletin scolaire.

- BANQUE : UBS AG, CH-8098 Zurich : Lycée Töpffer Sàrl, IBAN CH82 0024 0240 2759 7400R, Code Swift UBSWCHZH80A

Conditions

- **Une inscription (ou une réinscription) est enregistrée à réception du formulaire d'inscription dûment signé par les parents (ou le représentant légal) et du règlement de la finance d'inscription.**
- **En signant la confirmation d'inscription, les parents (ou le représentant légal) s'engagent à respecter nos conditions tarifaires. Le renouvellement de l'inscription d'une année à l'autre est soumis au respect des obligations financières contractées à l'égard de notre lycée.**
- **Les factures sont payables à 30 jours. Le trimestre en cours est dû intégralement même en cas d'absence, de départ ou de renvoi de l'élève.**
- **Toute interruption doit être annoncée par écrit 30 jours avant la fin d'un trimestre.-**
- **En cas d'annulation de l'inscription intervenant moins d'un mois avant le début de l'année scolaire, le lycée sera en droit de réclamer un dédommagement équivalent à 3 mois d'écolage.**
- **La Direction se réserve le droit en tout temps de renvoyer un élève en cas de non respect de notre règlement général.**

Phoca PDF

- **En cas de litige, le for juridique est à Genève.**

TARIFS EXTERNAT 2024 / 2025

Phoca PDF